Association JEUNESSE

Rapport d'activité - exercice 2019

Assemblée Générale 2020

FJT-RS « Jeunesse »
4, rue Bobierre de Vallière
92340 BOURG-LA-REINE
Tel: 01 47 02 43 36

FJT-RS « Le moulin de pierres »
41 rue du moulin de pierres
92140 CLAMART
Tel: 01.46.38.14.30

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT **3**

I - LES TEMPS FORTS DE LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION **4**

A … Activité du conseil d'Administration 4
B … Une première année complète de fonctionnement dans la nouvelle configuration (après des mois de chantier) 4
C … Inauguration du nouveau bâtiment à Bourg-la-Reine 5
D … Implication de l'association dans le réseau de l'URHAJ 6
E … Implication de nos résidences sur le territoire 7
F …Un peu de souffle avant de repartir… 10
G … Accès à de nouvelles compétences pour notre association. 11
H … Accès à de nouvelles compétences pour nos salariés (Formation) 11

II – RESIDENCE FJT« JEUNESSE » DE BOURG-LA-REINE **14**

A… Des changements dans l'équipe… 14
B… Accueil et formation de stagiaires… 14
C … Effectif et mouvements des résidents 15
D …Vie de la résidence 15

III – RESIDENCE FJT« LE MOULIN DE PIERRES » DE CLAMART **21**

A… Des changements dans l'équipe 21
B… Accueil et formation de stagiaires 21
C… Effectif et mouvements des résidents (2019) 22
D … Vie de la résidence 22

IV– REMERCIEMENTS **27**

V– ELEMENTS STATISTIQUES **28**

VI– MOMENTS DE VIE – *« NO COMMENT… »* **31**

VII - SCHEMA D'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION **34**

VIII - UN PEU D'HISTOIRE… **35**

IX – FICHE SIGNALETIQUE **36**

Mot du Président

Chères et chers adhérent(e)s,

C'est encore avec plaisir que nous essayons de vous faire partager la richesse et la diversité de ce qui a été réalisé au foyer au cours de l'année 2019.

L'année dernière, nous avions insisté sur l'achèvement de 2 grandes étapes franchies par notre association : la fusion entre les associations en charge du foyer Jeunesse de Bourg-la-Reine et du foyer du Moulin de pierres de Clamart, la réalisation d'un bâtiment supplémentaire à Bourg-la-Reine. A travers ce rapport d'activité, vous pourrez constater que chacune des deux résidences sociales peut développer son identité propre et ses actions dédiées aux personnes hébergées dans chacune d'entre elles, mais que en même temps il y a une vraie complémentarité et un soutien mutuel qui permet d'aller plus loin dans les actions entreprises par nos foyers à la fois avec les résidents mais aussi avec les partenaires institutionnels avec qui nous travaillons.

Concernant le nouveau « format » du foyer de Bourg-la-Reine, avec plus de résidents, un hébergement permettant plus d'indépendance des résidents, un rythme de repas permettant plus d'autonomisation des résidents, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir entrepris cette transformation même si cela nous aura coûté beaucoup d'efforts.

Être président de cette association donne une place d'observateur et d'accompagnateur privilégiée de l'action de ces 2 foyers. Je suis frappé par la capacité de notre dizaine de salariés de toujours réinventer leur pratique professionnelle et de ce qu'ils peuvent accomplir avec les résidents et les partenaires pour toujours s'adapter à des situations et des interlocuteurs changeants.

Les pages qui suivent en sont un beau témoignage. Cela est particulièrement notable avec les départs et arrivées permanentes, à la fois du côté des professionnelles que des résidents. Une autre chose qui me frappe est la valeur apportée à notre société de structures comme la nôtre.

Dans un monde toujours plus complexe, le nombre de clés à détenir pour pouvoir grandir, s'épanouir et devenir des adultes « autonomes » est une quête difficile pour beaucoup de jeunes. Au-delà d'un toit, pouvoir contribuer à fournir un certain nombre de ces clés à des jeunes est une entreprise gratifiante, et c'est ce qu'on observe se passer eu sein de nos 2 foyers. La première de ces clés est de manifester du respect et de la confiance à ces jeunes qui ont parfois traversé des situations de précarité.

Je formule le vœu que les pouvoirs publics (Etat, Région, Département, Communes …) puissent bien percevoir la nécessité de rendre possible la vie de structures comme la nôtre où, sans avoir le risque de tomber dans une bureaucratie ou une routine, l'essentiel de l'énergie reste focalisée sur les jeunes, leurs particularités et leur développement.

Les pages qui suivent illustrent cette activité très riche animée par une équipe de professionnels compétents. Le foyer n'existerait pas sans leur enthousiasme et leur engagement.

Vincent MATHIS, président

I - LES TEMPS FORTS DE LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

A … Activité du conseil d'Administration

Le rapprochement des FJT-Résidence Sociales « Le moulin de pierres » et « Le foyer Jeunesse » a nécessité une forte mobilisation des administrateurs des associations qui en étaient les gestionnaires. Un marathon administratif de longue haleine (plus de 2 années) s'est achevé en 2018 avec la fusion des deux associations concernées.

2019 a donc été la première année pleine avec un fonctionnement de l'association JEUNESSE dans sa nouvelle configuration, portée par une seule gouvernance pour les deux établissements.

Le rapprochement des FJT-Résidence Sociales « Le moulin de pierres » et « Le foyer Jeunesse » a nécessité une forte mobilisation des administrateurs des associations qui en étaient les gestionnaires. Le marathon administratif de longue haleine (plus de 2 années) s'est achevé en 2018 avec la fusion des deux associations concernées.

2019 a donc été la première année complète avec un fonctionnement de l'association JEUNESSE dans sa nouvelle configuration, avec une seule gouvernance pour les deux foyers.

Réunions du Conseil d'Administration
Association « Jeunesse »

→ 7 réunions ordinaires du CA.

→ 1 Assemblée Générale ordinaire.23/03/2019

Conseil d'Administration de l'Association Jeunesse Nouvelle composition après fusion	
BUREAU	**AUTRES ADMINISTRATEURS**
Vincent MATHIS *Président* Clarisse CORVAL *Vice présidente* Valérie PROTAIS *Vice présidente* Laurent VILLARD *Secrétaire* Hervé CHABORD *Trésorier*	*Michel DORMOIS* *Françoise GAGNARD* *Sara KWEDI EBONGO* *Catherine LAURENT* *Marie-Françoise LEFILLEUL* *Pierre MARSAL* *Bertrand SCHWARTZ* *Laurent YZEBE*

B … Une première année complète de fonctionnement dans la nouvelle configuration (après des mois de chantier)

Le projet d'extension de la résidence FJT Jeunesse est enfin arrivé à son terme. Rappelons-nous que les travaux d'extension, ayant pour objectif la construction d'un nouveau bâtiment sur la propriété de l'association à de Bourg-la-Reine, ont débuté en avril 2017.

Compte tenu des nombreux aléas inhérents à la construction de bâtiment, ces travaux se sont poursuivis jusqu'en décembre 2018.

C'est ainsi en janvier 2019 que les premiers résidents ont eux accès aux 20 logements flambant neufs.

C'est alors ouverte la première année de fonctionnement de la résidence FJT de Bourg-la-Reine dans sa nouvelle configuration :

- 3 bâtiments (A, B et C)
- 44 lits
- 18 chambres individuelles
- 3 chambres doubles
- 20 studettes

Cela a été aussi pour nous l'occasion de procéder à un renouvellement complet du mobilier dans tous les logements de la résidence, offrant ainsi à tous nos résidents un confort d'habitation. Chaque logement est désormais doté d'un lit et d'une table d'un chevet, d'un placard, d'une commode, d'un bureau avec une chaise, et d'un petit réfrigérateur permettant de conserver dans de bonnes conditions quelques aliments frais.

Ces nouveaux équipements qui ont habillé l'espace de ces grandes chambres ont été financés en partie par des fonds propres de l'association et par une subvention de la Caisse d'Allocation Familiale des Hauts-de-Seine.

Le mobilier encore utilisable après quelques menues réparations a été donné à la Communauté d'Emmaüs de Trappes dans les Yvelines qui leur réservera une seconde vie.

C … Inauguration du nouveau bâtiment à Bourg-la-Reine

Le nouveau bâtiment de la résidence FJT de Bourg-la-Reine a été inauguré par l'association Jeunesse le vendredi 15 février 2019.

Près de 150 personnes issues d'organisations et services très divers, mais toujours en lien avec notre activité, ont honoré notre invitation pour cet évènement.

Vincent MATHIS (Président de notre association), **Jérôme CACCIAGUERRA** (directeur régional de l'Urhaj Ile-de-France) et **Maryse LANGLAIS** (Maire adjointe à la mairie de Bourg-la-Reine) ont dit quelques mots pour saluer la qualité et l'utilité sociale de notre projet.

Parmi les invités présents, la DRHIL (préfecture des Hauts-de-Seine), la CAF des Hauts-de-Seine, des Services de Solidarités Territoriales du département des Hauts-de-Seine, des services départementaux d'action sociale de différents départements, l'URHAJ Ile-de-France, le STEMO Sud 92, la Mairie de Bourg-la-Reine, la Mairie de Sceaux, des associations de prévention spécialisée, des organismes de formation professionnelle, l'Observatoire du mal Logement, des Bailleurs sociaux, des services et établissements éducatifs, des foyers d'accueil, des acteurs sociaux bénévoles, des adhérents, des voisins…

Durand cette première année de mise en route de ce nouvel équipement, nous avons été en mesure d'évaluer la qualité des travaux réalisés et la pertinence des choix retenus en amont de la construction.
Si pour l'essentiel la construction répond effectivement aux besoins identifiés pour satisfaire notre mission d'accueil et d'hébergement, certains aspects des travaux nécessitent des discussions litigieuses avec le maitre œuvre.

A cet effet, l'association JEUNESSE a mandaté Hervé CHABORD et Laurent VILLARD, tous deux administrateurs, pour suivre l'année de parfait achèvement du bâtiment et pour interpeler le maître d'œuvre chaque fois que sa responsabilité est susceptible d'être engagée. La vigilance et la rigueur déployées par Hervé et Laurent ont été fortement précieux pour défendre les intérêts de l'association face aux désordres constatés à l'usage du nouveau bâtiment et des nouvelles installations.

D … Implication de l'association dans le réseau de l'URHAJ

L'association JEUNESSE, représentée par son directeur, par la directrice adjointe responsable du FJT de Clamart ou par la responsable de l'activité socio-éducative de la résidence FJT de Bourg-la-Reine, ont participé tous trois et tout au long de l'année 2019 à plusieurs temps de travail dans le cadre de diverses instances partenariales.

1) **Participation à 3 réunions des directeurs des résidences FJT des Hauts-de-Seine du réseau de l'Union Régional HAbitat Jeunes (URHAJ) d'Ile-de-France**

Quatre séances de travail sur divers sujets relatifs au positionnement général des Foyers de Jeunes Travailleurs dans les dispositifs du logement, aux stratégies d'action en direction des décideurs, aux soutiens mutuels que les uns et les autres peuvent s'apporter au sein réseau FJT …

2) Participation à 2 réunions de la « Commission DEVELOPPEMENT » de l'URHAJ

Quatre séances de travail réunissant Présidents et directeurs d'association gestionnaires de résidences FJT en Ile-de-France et ayant pour objectif de proposer et de mener des **actions** concrètes pour promouvoir « le projet résidence FJT » auprès des politiques, des bailleurs sociaux et des financeurs.

3) Participation à 3 réunions de la « Commission socio-éducative » de l'URHAJ

Il s'agit d'un groupe de travail d'une dizaine de personnes responsables de résidences FJT. Ces rencontres ont pour objectifs de développer et faciliter les échanges de pratiques entre professionnels intervenants dans le domaine socio-éducatif et de valoriser l'action socio-éducative des résidences-FJT vis-à-vis de l'extérieur.

E … Implication de nos résidences sur le territoire

Nos résidences FJT de Bourg-la-Reine et de Clamart ont pour vocation première de proposer un logement aux jeunes afin de leur permettre de se consacrer pleinement à la construction de leur projet d'insertion. Elle vise également à inscrire ses actions dans un tissu social local pour contribuer plus largement à l'amélioration des parcours de tous les jeunes sur le territoire.

Plusieurs instances locales réunissant différents acteurs sociaux sont en charge de faire vivre des commissions dédiées à l'étude et au traitement de situations sensibles concernant ce public.

1) Implication institutionnelle…

a) L'Instance pluridisciplinaire de soutien à l'insertion sociale et professionnelle :

Commission animée par le service « Développement Social, Prévention et Réussite éducative » de la ville de Bourg-la-Reine. L'association JEUNESSE est régulièrement conviée à cette instance, aux cotés du Centre Communal d'Action Sociale, de la Mission locale, de l'Aide Sociale à l'Enfance, de l'Espace Départemental d'Actions Sociales, et de la CAF. …). Cette commission traite notamment les demandes de permis civique (aide financière pour passer le permis en contrepartie d'un investissement d'intérêt public), mis en place par la mairie. L'association Jeunesse a participé à cette commission à 3 reprises en 2019.

b) La Commission Locale d'Insertion des Jeunes (CLIJ) :

Instance départementale organisée par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance qui examine les demandes d'aides financières présentées par des services sociaux au bénéfice des jeunes de 16 à 25 ans. L'association JEUNESSE est membre de cette commission, au côté des chargés de prévention du département des Hauts-de-Seine, de la Mission Locale, d'associations de prévention, des services municipaux de prévention… La tenue de ces commissions a été quelque peu perturbée par la restructuration des services du Pôle Solidarités du département des Hauts-de-Seine.

En 2019, nos équipes socio-éducatives de **Bourg-la-Reine** et de **Clamart** ont participé chacune à environs 6 réunions de la commission du territoire auquel elles appartiennent respectivement.

2) Implication événementielle…

a) « Printemps de l'égalité homme/ femme » :

Mars 2019.
Evénement organisé par la mairie de Clamart.
4 résidents (2 filles et 2 garçons) ont participé à un ATELIER ECRITURE et à un atelier de THEATRE FORUM sur la thématique « ELLES ET ILS, QUEL EST LEUR METIER ? »

Ce théâtre forum s'est joué en partenariat avec le **club Améthyste** et le centre socio- culturel **LE PAVE BLANC**. Un texte écrit par une résidente (Armelle) a été joué le 16 mars 2019 à la salle Michel COLUCCI devant les élus et les habitants de la ville.

b) Forum de l'emploi :

Avril 2019, à Bourg-la-Reine.

1er forum mis en œuvre par la ville de Bourg-la-Reine ayant pour objectifs d'informer, d'orienter, et de proposer un espace de rencontres entre chercheurs d'emploi et recruteurs. Il est organisé en partenariat avec le Conseil Régional d'Île-de-France, Pôle emploi, GIP emploi, Vallée sud-Grand Paris, Hauts-de-Seine Initiative, Chambre des commerces et de l'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat…
Lors de ce forum, l'association JEUNESSE a animé un espace présentant les possibilités (mal connues) qu'offre les Foyers de Jeunes Travailleurs en matière de logement temporaire pour consolider les parcours de formations en alternance et pour répondre au besoin de logement des jeunes entrant dans la vie active.

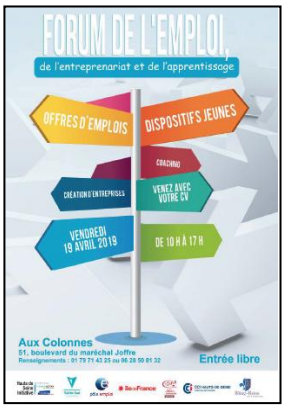

c) Club des entrepreneurs :

Avril 2019, Maison des Entrepreneurs, Fontenay-aux-Roses. L'association Jeunesse a été invitée par le **Club des Entrepreneurs du 92** à participer à une table ronde sur le thème de l' « **Insertion professionnelle, réforme de la formation, emploi d'avenir : une opportunité de croissance pour les entreprises** ».

Françoise GAGNARD, administratrice, et Elodie HARGOUSSI, directrice de la résidence FJT de Clamart, ont présenté les activités de l'association JEUNESSE sur le volet de l'insertion professionnelle et l'appui singulier dont peuvent bénéficier les jeunes dans ce type de structure.

Par ailleurs, et en concliuson de la semaine « Caoching pour l'emploi », organisée par l'équipe du FJT de Clamart, quelques Résidents qui ont participé à différents ateliers ont été invités à mettre en action tout ce qu'ils ont appris en « pitchant » devant plus d'une trentaine d'entrepreneurs présents à la soirée.

d) La soirée du bénévolat :

Octobre 2019, à Bourg-la-Reine.

Soirée destinée à permettre la rencontre entre les associations et les citoyens de la ville, et de susciter chez ces derniers l'envie de s'engager bénévolement au coté des structures associatives. L'association y a tenu un point d'accueil pour informer les visiteurs de son activité.

Belle occasion pour l'association JEUNESSE de faire connaitre son activité aux réginaburgiens. Certains nous ont rejoints pour animer des nouvelles activités.

e) Ouverture aux quartiers : « Théâtre à domicile » :

Samedi 15 juin 2019, à Bourg-la-Reine
Vendredi 22 juin 2019, à Clamart

La compagnie « **Les chemins de traverse »** est venue encore une fois nous présenter leur dernière pièce de théâtre,
« **Arlequin, serviteur de deux maîtres** » de Carlo GOLDINI.

Ce fût, comme chaque année, l'occasion pour nos Foyers d'ouvrir leurs portes aux voisins, pour partager un bon moment de convivialité. Ils ont été nombreux à venir apprécier la qualité de jeu des comédiens qui nous ont gracieusement offert leur spectacle.

Après la pièce, les acteurs, résidents et voisins se sont retrouvés autour d'un généreux buffet.

F …Un peu de souffle avant de repartir…

L'association JEUNESSE a connu ces dernières années de nombreuses évolutions (fusion avec l'association Relais de Clamart, extension de la résidence FJT de Bourg-la-Reine, diverses évolutions dans l'offre de services) et sera sans doute amenée à en vivre davantage les années à venir.

Ces développements ont été mobilisateurs de temps, d'énergies et de compétences auprès de tous les acteurs de notre association. Il était important pour nous de lever le pied et de prendre un peu de temps pour mesurer le parcours réalisé et pour nous assurer de la justesse des orientations et choix opérés.

L'association Jeunesse a sollicité un accompagnement spécifique dans le cadre du **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** des Hauts-de-Seine, porté par **Hauts-de-Seine Initiative (HDSI)**. Ce dispositif départemental, soutenu par l'Etat, la Caisse des Dépôts, le Conseil Départemental 92, la Caisse d'Allocations Familiales 92 et par le Fonds Social Européen a pour vocation de soutenir le développement des structures d'utilité sociale.

Notre association a ainsi bénéficié d'une mission de conseils totalement prise en charge financièrement par le DLA. C'est le cabinet ARKADYS Conseil, prestataire spécialisé en stratégie de développement, qui a été retenu pour réaliser cet accompagnement.

Ce sont ces évolutions qui ont alimenté de nombreux débats au sein du Conseil d'administration et qui ont naturellement permis un « arrêt sur image » devenu nécessaire pour une meilleure appropriation de la situation nouvelle et pour une meilleure appréhension des temps à venir.

L'expertise de **David THOMAS**, consultant, a permis à nos administrateurs d'apprécier sous un angle plus stratégique les mouvements déjà accomplis et de mieux mesurer les enjeux dont dépendra la pérennité économique de l'association dans les prochaines années.

Cet accompagnement a porté sur 10 demi-journées sur site, étendues sur une période de 4 mois.

Un rapport a été produit, faisant mention des analyses collectées, des hypothèses de développements envisagées et des conclusions sur lesquelles les administrateurs pourront s'appuyer en matière de gouvernance associative.

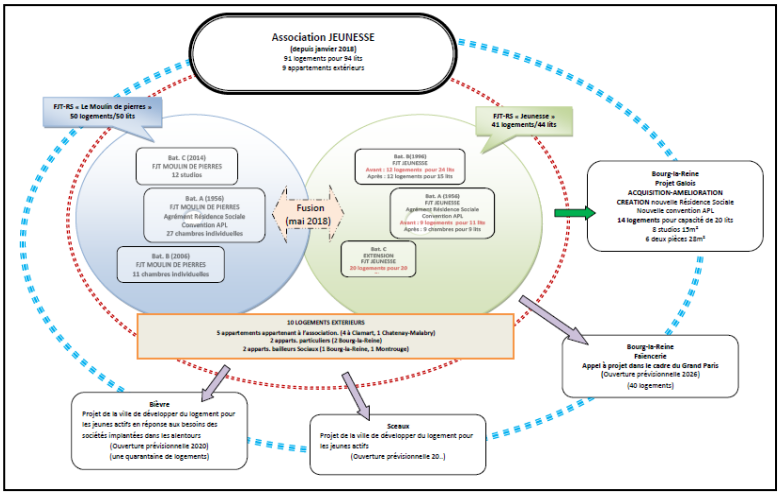

G … Accès à de nouvelles compétences pour notre association.

La pérennisation du financement de l'activité de l'association JEUNESSE, dans une projection à moyen ou longue terme, fait l'objet d'une attention particulière qu'il nous faut chercher à anticiper.

C'est dans ce sens que nous avons adhéré à deux projets de formation proposant des pistes nouvelles pour la recherche de fonds complémentaires.

1) *« Recherche de mécénat privé ».*

Durée/date : 2 journées en octobre 2019
Lieu : 4 rue Bobierre de Vallière, Bourg-la-Reine
Description : Formation en direction des structures de l'Economie Sociale et Solidaire qui cherchent à réinventer leur modèle économique et à trouver de nouvelles sources de financement.
Organisée par HDSI-DLA et animée par l'Agence d'Experts CLIVEMAN.

Nous avons eu une belle surprise à l'occasion de cette formation car en effet, une des participantes était une ancienne résidente du foyer. Aujourd'hui directrice de la ludothèque d'Issy-les-Moulineaux

2) *« L'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »*

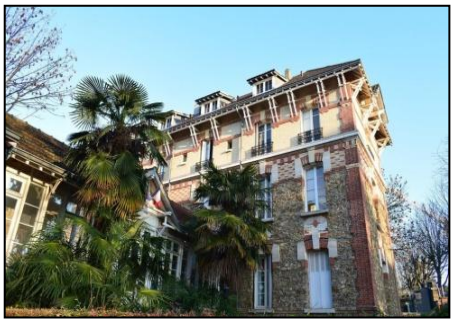

Durée/date : 1journées 5 novembre 2019
Lieu : A la Maison des Entrepreneurs, Fontenay-aux-Roses.
Description : Formation en direction des structures de l'Economie Sociale et Solidaire qui souhaitent obtenir l'agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS) pour lever de nouveaux types de financement et qui cherchent à nouer des partenariats avec des acteurs privés pour maintenir ou développer leur activité.
Organisée par HDSI-DLA et animé par la DIRECCTE et l'Agence FINACCOP

H … Accès à de nouvelles compétences pour nos salariés (Formation)

1) *Formations techniques :*

a) Thème : ***Formation au logiciel informatique de gestion locative BREDEA***

Personnes concernées :
Isabelle BEAUCHAMP, secrétaire-comptable (résidence FJT de Bourg-la-Reine),
Dominique GALAUDIER, secrétaire-comptable (résidence FJT de Clamart)
Elodie HARGOUSSI, directrice adjointe en charge de la résidence FJT de Clamart,

Abdel AFQUIR, directeur de l'association Jeunesse
Durée/date : 1 journée, **mars 2019**
Lieu : Résidence FJT de Bourg-la-Reine
Organisée par l'association Jeunesse et BREDEA

b) Thème : ***Formation à la réalisation des états des lieux entrée/sortie dans un logement***

Personnes concernées :
Elodie HARGOUSSI, directrice adjointe en charge de la résidence FJT de Clamart
Johnny BONDON, Agent polyvalent sur les 2 résidences
Durée/date : 2 journées en juin 2019
Lieu : PARIS
Organisée par l'UNAFO Ile-de-France

c) Thème : ***Formation à l'utilisation du site internet de Pôle emploi pour la recherche d'emploi***

Personnes concernées :
Tinhinane BAKOU, responsable socio-éducative et culturelle (Résidence FJT Bourg-la-Reine
Maxime CHARDON, intervenant socio-éducatif (Résidence de Bourg-la-Reine)
Abdel AFQUIR, directeur de l'association Jeunesse
Durée/date : une demi-journée en décembre 2019
Lieu : résidence FJT de Bourg-la-Reine
Organisée avec le Pole emploi et ouvert à d'autres partenaires sociaux (CCAS, EDAS, ADS)

2) *Formations sociales et éducatives*

a) Thème : ***Accueillir les personnes étrangères : situations juridiques, interculturalité et prise en charge***

Personnes concernées :
Malik BRAHIMI, intervenant socio-éducatif (résidence FJT Clamart)
Durée/date : 2 journées en mai 2019
Lieu : PARIS
Organisée par l'URHAJ Ile-de-France

b) Thème : ***Outiller les équipes pour l'évaluation interne en FJT***

Personne concernée :
Elodie HARGOUSSI, directrice adjointe en charge de la résidence FJT de Clamart
Durée/date : 1 jour en mai 2019
Lieu : PARIS
Organisée par l'URHAJ Ile-de-France

c) Thème : ***La relation d'aide et l'accompagnement des jeunes résidents en FJT***

Personnes concernées :
Jean-François DECEROI, cuisinier/maitre de maison,
Malik BRAHIMI, intervenant socio-éducatif (résidence FJT Clamart)
Durée/date : 2 journées en juin 2019
Lieu : PARIS
Organisée par l'URHAJ Ile-de-France.

d) Thème : ***Mobiliser les résidents : de l'évaluation interne à la vie de la résidence***
Personne concernée :
Léon GOUDJODANDAGA, agent d'accueil et de veille (résidence FJT Clamart)
Durée/date : 1 jour en juin 2019
Lieu : PARIS
Organisée par l'URHAJ Ile-de-France

e) Thème : formation au ***Diplôme d'Etat D'Ingénierie Sociale (DEIS)*** (dernière année)
Personne concernée :
Tinhinane BAKOU, responsable socio-éducative et culturelle (Résidence FJT Bourg-la-Reine)
Durée/date : formation débutée en 2016
Lieu : PARIS
Organisme de formation : ETSUP PARIS.

f) Thème : Se former à la fonction de coordonnateur
Personne concernée :
Léon GOUDJODANDAGA, agent d'accueil et de veille (résidence FJT Clamart)
Durée/date : du 2 octobre 2019 au 19 février 2020
Lieu : PARIS
Organisme de formation : ANDESI.

3) *Formations réglementaires*

a) Thème : ***Sauveteur secouriste du travail***
Personnes concernées :
Malik BRAHIMI, intervenant socio-éducatif (résidence FJT Clamart)
Léon GOUDJODANDAGA, agent d'accueil et de veille (résidence FJT Clamart)
Johnny BONDON, Agent polyvalent sur les 2 résidences
Durée/date : 2 journées en avril 2019
Lieu : PARIS
Organisée par l'URHAJ Ile-de-France

b) Thème : ***Habilitation électrique HO/B1V-BS-non électricien***
Personnes concernées :
Johnny BONDON, Agent polyvalent sur les 2 résidences
Léon GOUDJOGANDAGA, agent d'accueil et de veille (résidence FJT Clamart)
Elodie HARGOUSSI, directrice adjointe en charge de la résidence FJT de Clamart,
Abdel AFQUIR, directeur de l'association
Durée/date : 2 journées en **juin 2019**
Lieu : Paris
Organisée par l'URHAJ Ile-de-France

II – RESIDENCE FJT« JEUNESSE » DE BOURG-LA-REINE

A… Des changements dans l'équipe…

Des départs, des arrivées :

- Longue absence de Tinhinane BAKOU, Responsable de l'activité socio-éducative et culturelle En congés pour maternité, d'avril à septembre 2019.

- Recrutement en CDD de Ruth EPOUNER, assistante de service social
  Renforcement de l'équipe socio-éducative durant l'absence de Tinhinane, d'avril à septembre 2019

- Départ d'Abdoulaï M' BAYE, éducateur spécialisé, pour un nouveau projet professionnel, en octobre 2019 après plus de 5 années et demie d'activité dans l'association.

- Arrivée de Maxime CHARDON, qui validera son diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, en juin 2020, Recruté en remplacement d'Abdoulai en septembre 2019.

B… Accueil et formation de stagiaires…

Qu'ils soient futurs professionnels du secteur social ou bien en découverte du milieu professionnel :

Etudiants	Diplômes préparés	Période de stage
Erika	Educatrice spécialisée	Septembre 2018 à janvier 2019
Agnès	Educatrice spécialisée	Septembre 2018 à février 2019
Ruth	Assistante de service social	Octobre 2018 à avril 2019
Paule	Technicienne d'intervention sociale et familiale	Mars 2019 à juillet 2019
Nora	Assistante de service social	Octobre 2019 à mars 2020
Leela	Stage d'observation en milieu professionnel	Semaine de découverte (3ème) en novembre 2019
Blandine	Stage d'observation en milieu professionnel	Semaine de découverte (3ème) en novembre 2019
Simone	Stage d'observation en milieu professionnel	Semaine de découverte (3ème) en décembre 2019

C … Effectif et mouvements des résidents

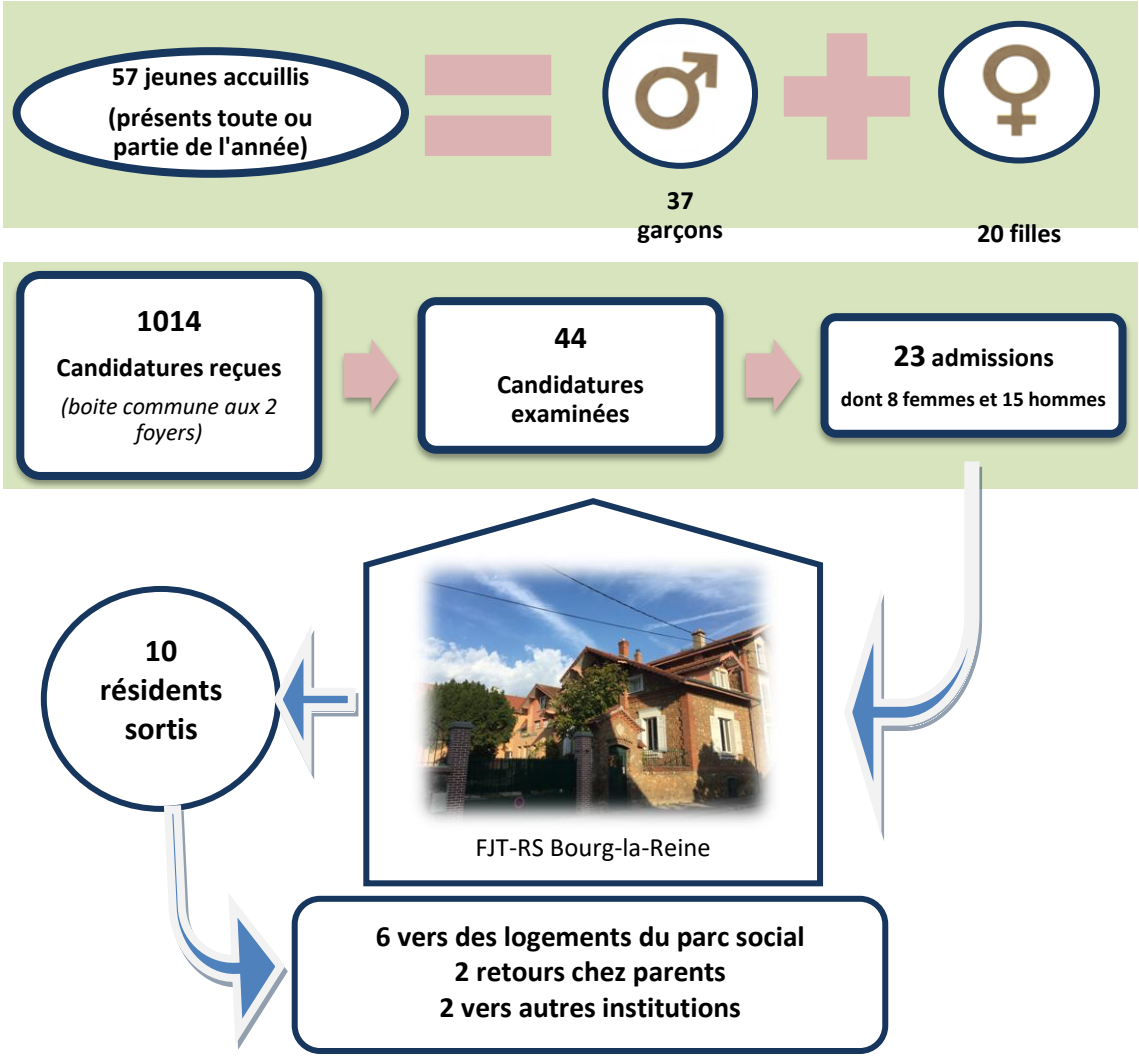

D …Vie de la résidence

1) *L'ouverture de l'extension et l'accueil des nouveaux résidents sur la vie du foyer :*

Le FJT « Jeunesse » de Bourg-la-Reine a accueilli 23 nouveaux résidents sur l'année : une douzaine dans le premier trimestre 2019 dont 7 à l'ouverture de l'extension le 1er janvier 2019.

Cette augmentation de la capacité d'accueil a de fait entrainé une plus forte sollicitation des personnels, et notamment de l'équipe socio-éducative. Celle-ci a redéployé son activité pour satisfaire un besoin d'accompagnement plus important du fait des nouveaux arrivants (dossier d'admission et signature de la convention d'accueil, dossiers de Locapass pour la garantie de paiement des loyers et l'avance de la caution, demande d'APL à la CAF, …). Cette dimension administrative de l'activité des intervenants socio-éducatifs reste complexe et très chronophage.

2) *Un bâtiment neuf, et une nouvelle organisation de la cuisine*

La perspective d'ouverture des nouveaux logements a suscité un fort engouement pour les résidents présents qui ont demandé en grand nombre à en bénéficier.

Les éléments d'attrait étaient pour eux l'état neuf des logements et des équipements, ainsi que la présence d'une kitchenette. Bien évidemment, le principe de la décohabitation n'a pas permis à tous d'accéder aux logements récents et des critères ont été mis en place par l'équipe pour déterminer les résidents qui resteraient dans leur chambre actuelle et ceux qui accèderaient aux nouveaux logements.

Parmi ces critères, le niveau d'hygiène et d'entretien de leur logement, degré d'autonomie dans la vie quotidienne, ancienneté dans la résidence …

Nous avons dû raisonner certains résidents, proches d'accéder à un logement pérenne en les invitant à patienter. Finalement, chacun y a trouvé son compte…..

Un autre épisode concerne la mise en place des nouvelles organisations pour la restauration et la cuisine commune.

Passer d'une restauration hebdomadaire collective à seulement deux repas en commun et le reste en autonomie a d'abord été accueilli avec joie par les jeunes, désireux depuis longtemps de pouvoir cuisiner eux-mêmes leurs repas.

Mais pas si simple de se mettre aux fourneaux quand on n'a pas l'habitude !

Il n'a fallu que peu de temps pour que des regrets de l'ancien fonctionnement ne s'expriment, rappelant à un grand nombre de nos résidents que le confort d'un repas préparé chaque soir par le cuisinier de l'établissement n'est en rien comparable à la réalité de tout un chacun de devoir régulièrement anticiper la préparation de ses propres repas.

De nouveaux questionnements ont surgit et ont bousculé les habitudes : « Que vais-je manger ? Que dois-je préparer ? Qu'ai-je en stock ? Il faut que j'aille faire mes courses… ».

De nouvelles pratiques aussi sont apparues au sein du foyer. Nous voyons désormais régulièrement des jeunes revenant au foyer après leur journée de travail, avec des sacs de courses, leur baquette sous le bras, et s'installant régulièrement aux fourneaux pour préparer leurs repas.

Une réelle mise en situation pour se préparer à ce qu'ils devront quotidiennement assumer lorsqu'ils accéderont à leurs propres logements.

Les résidents nous ont transmis, via un questionnaire anonyme et des échanges en assemblée générale, un retour d'expérience sur cette année écoulée.

Ils témoignent globalement d'un vécu positif et d'une satisfaction importante concernant la nouvelle configuration des logements désormais tous « logements individuels » (à l'exception de 3 restées chambres doubles). Cette nouvelle configuration à permis un remaniement important du règlement de fonctionnement sur la question des visites extérieures.

Les résidents et conseillers de maisons ont été sollicités pour réfléchir aux aménagements des règles, ce qui a abouti à une extension du droit d'accueil de personnes extérieures en visites durant la journée et en hébergement pour quelques nuitées par mois.

Les résidents ont également exprimé les difficultés liées à la vie en collectivité, et notamment quant à la manière dont certains jeunes négligent les espaces communs (comme les salles d'activité, les couloirs, la cuisine et la salle à manger) et n'en prennent pas suffisamment soins en terme de propreté.

3) *Des actions individuelles et collectives*

Certains ateliers sont proposés en interne par l'équipe socio-éducative mais la plupart des interventions collectives s'effectuent en partenariat avec des organismes ou personnes extérieurs au foyer.

a) Ateliers de remise en forme

Animés par Abdoulaï M'BAYE, cet atelier a réuni cette année encore de nombreux jeunes autour d'exercices physiques et de conseils sur les pratiques sportives. Après le départ d'Abdoulaï, les résidents ont eu à cœur de maintenir de moment de rencontre et d'échanges entre eux, en se motivant mutuellement.

b) Action collective visant la réappropriation des espaces communs

Projet mené par Ruth, stagiaire ASS – aménagement de la salle multimédia par les résidents qui ont œuvré à toutes les étapes : budget, achat des matériaux, nettoyage et travaux de peinture et de réfection des sols, aménagement et ameublement, achat de matériel TV et jeux vidéo via la caisse loisir.

c) Actions de prévention santé

Une action dans le cadre de la « Journée sans tabac » a été animée par deux professionnelles, Mme GUARTIERI, psychologue et Mme MASSON, infirmière tabacologue, de la Consultation Jeunes Consommateur de Bourg-la-Reine (CSAPA liberté) la soirée du lundi 27 mai 2019 au sein du FJT. A l'aide de supports ludiques tels qu'un quizz, les intervenantes ont sensibilisé les résidents présents sur les effets du tabac et apporté des informations sur les méthodes et aides possibles pour arrêter de fumer.

d) Permanence médicale

Cette année, nos résidents ont bénéficié de la mise en place d'une permanence médicale proposée par Laurence ESTERLE, médecin généraliste à la retraite. Elle y reçoit les résidents pour des soins, conseils et orientations de première intention. Cette permanence a notamment permis a des résidentes très anxieuses et très réservées d'engager avec Laurence des échanges importants qui pouvaient allez au-delà des problématiques médicales.

e) Citoyenneté

Le 26 novembre 2019, nous avons eu l'occasion d'accueillir au sein de notre établissement Monsieur Patrick DONATH, maire de Bourg-la-Reine qui a répondu à notre invitation pour venir rencontrer nos résidents, élus au Conseil de Maison de la résidence.

M. DONATH s'est ainsi prêté à une longue discussion avec des résidents intéressés par la question du mandat électif, désireux de comprendre les motivations qui amènent une personnes à s'engager dans des actions politiques, et curieux d'entendre comment un homme politique vit son rapport aux citoyens.

4) *Accompagnement individuel des jeunes accueillis*

a) Problématiques récurrentes des résidents accueillis

Ce tableau présente les différentes problématiques sur lesquelles l'équipe socio-éducative est amenée à intervenir. Certaines de celles-ci sont identifiées dès l'entrée des jeunes au foyer. D'autres apparaissent durant le séjour des jeunes au foyer,

Problématiques principales	Nombre de jeunes concernés	Taux (arrondis)
Freins au logement indépendant	**45**	**79%**
Autonomie financière	15	26%
Gestion budgétaire / endettement	14	24.5%
Relations familiales	**27**	**47%**
Insertion professionnelle	20	35%
Études/ formation	19	33%
Isolement social	23	40%
Relationnel et altérité / difficultés en collectivité	**26**	**45.5%**
Vie quotidienne / hygiène et entretien	11	19%
Accès aux droits sociaux et administratifs	**31**	**54%**
Santé / soins	14	24.5%

b) *Parcours résidentiels*

A leur arrivée au Foyer Jeunesse, les résidents sont accompagnés dans leurs démarches d'accès aux aides au logement. Il est fréquent que les démarches d'accès au logement indépendant commencent par la demande de logement social et l'obtention d'un numéro régional unique. Cette étape est incontournable pour prétendre aux autres dispositifs d'accès au logement pérenne.

Sur les 10 jeunes ayant quitté le Foyer Jeunesse en 2019, 6 jeunes d'entre eux ont intégré un logement indépendant dont 5 dans le parc social (via DALO et 1% patronal) et 1 dans le parc privé. Deux d'entre eux sont retournés chez leurs parents a la fin de leur stage ou formation, et 2 ont quitté l'établissement pour un autre FJT.

c) *Soutien scolaire avec l'Association Dynamique et Solidaire de Bourg-la-Reine.*

Pour la troisième année consécutive, l'Association ADS BLR a poursuivi son intervention auprès des résidents du Foyer Jeunesse, leur apportant un soutien scolaire individualisé au sein même du foyer. Des bénévoles qualifiés sont sollicités pour aider les jeunes dans leurs apprentissages, quel que soit le niveau scolaire des résidents, offrant ainsi une aide personnalisée et adaptée aux situations de chacun. Par ailleurs, le Foyer Jeunesse met à disposition de l'association ADS ses locaux pour l'accueil et le soutien scolaire de jeunes suivis par d'autres établissements éducatifs (et notamment la Maison d'enfants à Caractère Sociale de Chevilly Larue).

	Nombre de résidents bénéficiairesde soutiens scolaires	Nombre de bénévoles mobilisés par ADS	Nombre d'heures consacrées à l'action en 2019
Résidence FJT Bourg-la-Reine	**15**	**15**	**157**

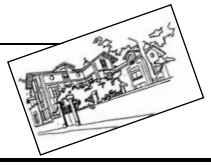

5) *Activités collectives*

a) … pour s'amuser…

… dans le foyer :

- Championnat « Fifa 2019 » sur console vidéo, sur trois mois, qui a favorisé les échanges entre les anciens résidents et les nouveaux.
- Match de foot inter-établissement entre les jeunes du foyer jeunesse et les jeunes du Foyer « Le Moulin de pierres » à Clamart.

… et hors du foyer :

Plusieurs activités ont été mises en place soit dans le cadre du dispositif « Culture du Cœur », soit financées par la « Caisse loisirs » gérée par les résidents.

DATE	Sortie socioculturelle	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Juin 2019	Parc Astérix	8
Septembre 2019	Laser-Game	12
Novembre 2019	Cirque phénix	40

b) … pour se cultiver…

Octobre 2019, organisation d'un week-end de découverte à Amsterdam pour 10 résidents accompagnés par un salarié et une stagiaire en travail social.
Le projet a été initié et organisé par les résidents eux-mêmes. Le groupe à présenté et le projet en assemblée générale pour des Résidents

c) … pour se retrouver…

- **Des repas à thèmes** sont proposés tous les 15 jours par Jean-François DECEROI, cuisinier et maitre de maison. Entre 15 et 20 jeunes s'y retrouvent régulièrement. Après le repas, les résidents poursuivent la soirée avec des temps de jeux de société ou des projections de films.

- **Le repas de fin d'année** (dernier vendredi de décembre avant les vacances scolaires)
  C'est sous le thème **« Tenue de soirée »** que le traditionnel repas de fin d'année s'est déroulé avec des animations telles que l'incontournable « **quizz de Jean-François »**, une présentation de scénettes intitulée la « soirée dans tous ses états » et des prestations de chants mettant en scène des résidents qui ont eu la générosité de nous montrer leurs talents. Les jeunes ont participé, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, à la décoration des locaux, à la confection du repas et au rangement après la fête.

d) Les offres de « Culture du cœur » et du « Secours populaire »

Tout au long de l'année, Jean-François DECEROI a mis en lien nos résidents avec les offres de sorties culturelles proposées par les dispositifs de « Culture du cœur » et du « Secours populaire ». En individuel, les résidents ont bénéficié d'un total de 42 sorties (théâtre, cinéma, bateaux-mouches, piscine, match de hand-ball).

III – RESIDENCE FJT« LE MOULIN DE PIERRES » DE CLAMART

A… Des changements dans l'équipe

Des départs, des arrivées :

- Départ de Thierry JIPGANG, intervenant socio-éducatif, pour un nouveau projet professionnel, départ en février 2019, après plus de 3 années et demie d'activité dans l'association.

- Arrivée de Sana HAMRA, intervenante socio-éducative, recrutée en remplacement de Thierry, en février 2019.

- Départ de Malik BRAHIMI, intervenant socio-éducatif, pour un nouveau projet professionnel, en novembre 2019, après plus de 4 années et demi d'activité dans l'association.

- Arrivée de Chaïnase BENDAHMANE, intervenante socio-éducative (assistante de service sociale), recrutée en remplacement de Sana (en congé maternité), puis de Malik. En juillet 2019.

B… Accueil et formation de stagiaires

Comme les années précédentes, nos professionnels se sont encore une fois beaucoup investis dans l'accueil et la formation de stagiaires venant de secteur divers.

Prénom	Intitulé de formation	Date de stage
Samy	Educateur spécialisé (IRTS Montrouge)	oct.2018 à mars 2019
Elodie	Educatrice spécialisée (IRTS Montrouge)	sept.2019 à nov.2019
Chloé	Educatrice spécialisée (IRTS Montrouge)	oct.2018 à mars 2019
Marilyn	Technicien de l'Intervention Sociale Familiale	oct.2019 à fév.2020
Janys	Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale	nov.2019 à déc.2019
Mathéo	Baccalauréat professionnel Gestion Administration	janv.2019 à fév.2019
Myriam	BTS Services et prestation des secteurs Sanitaire et Social	mai.2019 à juin 2019
Founé	1ère année Gestion comptabilité	Juin 2019 à août 2019

C… Effectif et mouvements des résidents (2019)

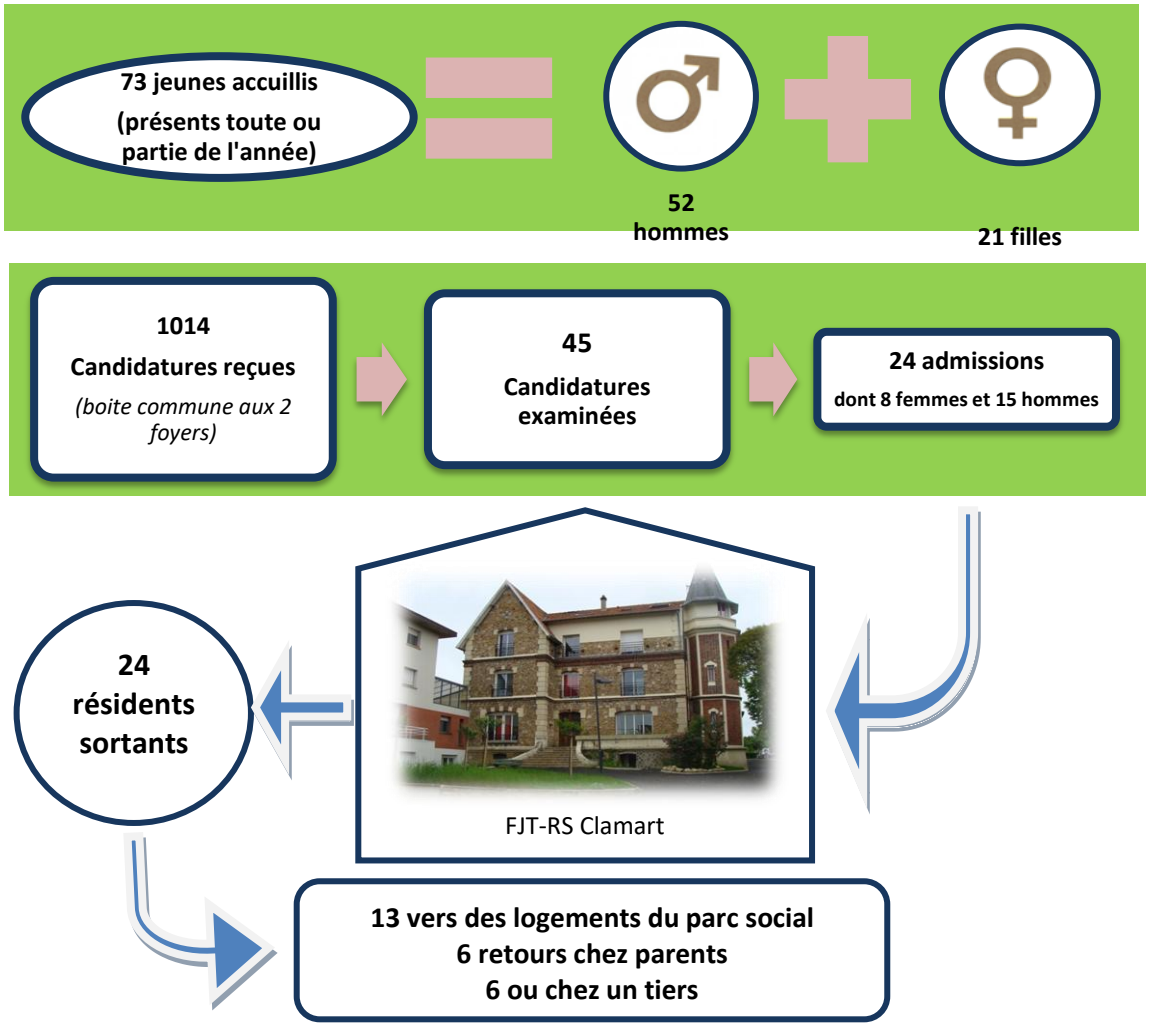

D … Vie de la résidence

Les changements de personnels intervenus dans l'équipe socio-éducative sont venus quelque peu bousculer les équilibres construits dans les accompagnements individuels et dans la dynamique de la vie collective de l'établissement.

L'accueil des nouvelles salariées a nécessité une forte mobilisation de la directrice et des personnels déjà en poste pour permettre à chacune d'entre elles de vite trouver une place dans l'équipe et auprès des résidents. Ces derniers ont su s'adapter à ces nouvelles accompagnatrices, dépassant vite les appréhensions inhérentes à des changements d'habitudes de fonctionnement. Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour que la dynamique de travail déjà présente reparte de plus bel et pour qu'émergent de nouvelles.

1) *Appel a projet (mai 2019)*

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'URHAJ-Ile de France, un petit groupe de résidents (Armelle, Arthur et Abderamane), soutenu par Malik (animateur socio-éducatif) et Johnny (Agent technique et d'entretien) pour élaborer un projet à proposer à ce concours ouvert à toutes les résidences FJT D'ile de France. L'objectif de l'URHAJ visait à encourager les résidents à s'investir, à prendre des responsabilités et à construire des projets qui les impliquent à toutes les phases du processus participatif, de sa conception à sa mise en place.

L'équipe du « Moulin de pierres » a ainsi proposé la réalisation d'un Jardin partagé et d'embellissement des espaces verts. Sur les 14 projets déposés, 5 lauréats se sont partagés 10 000 € de prix pour financer leurs actions. Nos résidents ont été classés 3ème et ont remporté un chèque de 1 500€.

2) *Pâtisserie improvisée*

Quant les après-midis sont trop longues et que l'ennui s'installe, l'équipe socio- éducative est là pour suggérer aux résidents d'organiser des cueillettes au rythme de la maturité des fruits des arbres de l'établissement. L'amusement se poursuit autour des tables de la cuisine pour confectionner des pâtisseries à déguster à plusieurs.

Ces activités souvent improvisées et qui réunissent régulièrement plus d'une dizaine de résidents, témoignent de la capacité de ces derniers à s'inscrire dans des loisirs collectifs avec spontanéité et gourmandise… s'ensuivent des parties de jeux de société.

3) *Préparation aux examens*

Baccalauréat général ou professionnel, certificats d'aptitudes professionnelles… de nombreux résidents se sont présentés aux examens de fin d'année pour valider leurs formations.
Ils étaient une douzaine à se présenter aux épreuves.
10 en sont ressortis leur diplôme en mains.

Au-delà des interventions épisodiques des salariés sollicités par des résidents pour apporter leur aide ponctuelle à la compréhension et à la réalisation des devoirs scolaires, Léon GOUDJOGANDAGA a quant à lui organisé un soutien scolaire méthodique en direction des jeunes pour les faire réviser et les préparer ainsi à leurs examens.

4) Rencontre avec des familles en demande d'asile (mai 2019)

Lors d'une rencontre de travail avec le responsable d'un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile (association COALLIA), et soucieux de faire ouvrir à nos publics respectifs la réalité de la situation sociale en matière de logement, les intervenants sociaux ont eu l'idée d'organiser une rencontre entre des jeunes du foyer « Le moulin de pierres » et des familles avec enfants en attente de traitement de leur demande d'asile.

La rencontre s'est déroulée au foyer, un soir de mai, et a mobilisé une dizaine de familles d'un coté et une quinzaine de jeunes du foyer dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Les échanges ont permis d'effleurer les parcours migratoires éprouvants des uns et des autres et les situations actuelles, fragiles et incertaines. Nos résidents, plus « chanceux », ont partagé avec leurs ainés leurs expériences et leurs conseils de jeunes clamartois, plus rodés aux démarches dans la ville.

5) La semaine « Coaching pour l'emploi » (1ère semaine d'avril)

Cela fait maintenant 4 ans que notre résidence FJT « Le moulin de pierres » est à l'initiative de la semaine « Coaching pour l'emploi ». Cet événement impliquant notre association et d'autres acteurs du territoire des Hauts-de-Seine Vallée Sud a pour vocation de « booster » des jeunes (du FJT ou orientés par des partenaires sociaux) dans leur recherche d'emploi.

Pour cela, et avec la participation de plusieurs intervenants, des ateliers individuels ou collectifs sont proposés aux jeunes inscrits afin de les former à différents aspects de l'approche des employeurs ;

- *conseils en image*
- *atelier socio- esthétique*
- *atelier « de l'autre côté du miroir »*
- *atelier conseil personnalisé*
- *atelier « Pitching »*
- *atelier d'expression théâtrale*
- *atelier sport*
- *atelier CV/ LM/recherche travail sur outils numériques*

Cette édition 2019 de la semaine « Coaching pour l'emploi » s'est terminée par un exercice de « Pitching » lors d'une table ronde organisée par le Club des Entrepreneurs des Hauts-de-Seine à l'occasion d'une soirée portant sur l'insertion professionnelle, la réforme de la formation et les emplois d'avenir.

6) Sorée « Ciné débat » (octobre 2019)

L''équipe socio-éducative du « Moulin de pierres » coopère souvent avec l'association Action Jeunes, association de prévention spécialisée qui mène des projets en direction d''adolescents et jeunes adultes en difficultés d'insertion.

Dans le cadre de cette coopération, et à l'occasion de la sortie du film « BANLIEUSARDS » écrit et réalisé par le rappeur KERY James, les professionnels ont organisé au foyer une grande soirée « Ciné débat » à laquelle ont été conviés les jeunes de notre résidence et des jeunes du territoire de Clamart, suivis par Action Jeunes.

Cet événement qui a réuni plus d'une trentaine de jeunes âgés de 13 et 25 ans et aux parcours de vie très différents, a permis aux nombreux participants de s'adonner à de riches échanges dans un cadre animé par les salariés. Les jeunes ont pu croiser leurs regards sur le thème du film : «L'impact de notre parcours, de notre histoire et de notre ambition sur nos choix de vie ».

Lors des débats de la soirée, nous avons observé chez certains jeunes de véritables talents d'orateurs pour développer leurs opinions devant un public.

7) Tournois de Football inter-foyers (juillet 2019)

On sait les valeurs fédératrices du sport, et on connait la forte attractivité du football sur nos résidents. Il n'en fallait pas plus pour que les intervenants sociaux de trois résidences FJT se concertent et pour rapidement organiser un tournois inter-foyers auquel ont participé 15 de nos résidents.

Les 119 LE CHESNAY

Les 3 résidences FJT qui ont participé à cet évènement sont toutes adhérentes au réseau URHAJ Ile-de-France. Il 'agit du FJT de Bagneux (92) et du Chesnay (78)

RÉSIDENCE Victor Hugo

8) Des séjours en FJT qui durent…

Le suivi régulier des projets personnalisés de nos résidents laisse apparaitre qu'un certain nombre d'entre eux a connu au cours de cette année 2019 des avancées très significatives et notamment en ce qui concerne leurs projets professionnels.

Dès leur entrée au foyer, l'équipe socio-éducative s'attelle a mettre en place toutes les dispositions permettant à un résident de régulariser sa situation administrative, d'accéder à ses droits, de constituer toutes sortes de dossiers pour effectuer des demandes de logements…

Pour beaucoup, les situations personnelles et administratives se sont stabilisées, mais sont néanmoins freinées dans leur parcours par la seule question de l'accès à un logement pérenne. En effet, dans la mesure où leur formation professionnelle n'est pas finie et de fait ne disposant pas d'un contrat de travail et de revenus réguliers en lien avec ce contrat de travail, ils ne peuvent prétendre à un logement du droit commun.

Ces résidents, qui se forment par la voie de l'alternance professionnelle, font l'objet de toues les attentions de leurs patrons qui pour certains ont même proposé des promesses d'embauche pour leur faciliter la démarche de recherche de logement.

Il leur est donc difficile d'envisager de quitter le FJT de Clamart (ou de Bourg-la-Reine) pour aller dans un autre FJT où ils devront reconstruire de nouveaux repaires en attendant d'avoir un logement.

Pour illustrer notre propos voici la situation de Monsieur A. admis au foyer en 2016 dans le cadre d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance du département des Hauts-de-Seine. La mesure Jeune Majeur s'est terminée quelque mois après son admission. Il est en contrat d'apprentissage (1ER année CAP paysagiste). Il a obtenu son diplôme en 2018. Son employeur l'incite à continuer ses études en Bac professionnel. Il lui propose de poursuivre son alternance dans son entreprise et lui signe une promesse d'embauche, pour l'année 2020 après obtention de celui-ci.

Tous le long de son parcours nous avons accompagné Monsieur A dans ses différentes démarches (administrative…etc.) qui depuis plus de deux ans sont parfaitement stabilisées. Cela fait maintenant plus de 5 ans que ce jeune est logé au foyer, dépassant largement les prescriptions réglementaires. La question du relogement se pose. Mais n'ayant pas de ressources suffisantes pour prétendre à un logement du droit commun, il devra encore se loger en résidence sociale jusqu'à la signature d'un contrat de travail à la fin de sa formation.

De telles situations sont souvent difficiles à vivre car ces résidents ont souvent l'impression de ne pas avancer dans leur parcours et cumulent les années de vie dans des structures collectives qu'ils ont du mal à quitter pour une autre structure collective.

Sans doute devrions-nous réfléchir à des solutions adaptées à ces profils pour réduire leur temps d'habitation en résidence FJT.

IV– REMERCIEMENTS

Merci à **Me DEVAUX** et le groupe de lectrices de la « Bibliothèque orange (BO) » de Sceaux, qui ont une nouvelle fois enrichi la bibliothèque du foyer avec des livres parus dans l'année.
La B.O. est une association loi 1901, sans but lucratif, animée par des bénévoles. Elle repose sur une passion commune pour la lecture, le partage et la convivialité.

C'est notre 2ème année de partenanriat avec la société **DOCEXPERT** qui met à la disposition de nos deux établissements et à des conditions très privilégiées des imprimantes multifonctions de haute qualité, à la fois au bénéfice des professionnels, mais aussi au bénéfice de nos jeunes de nos résidences. Nous remercions chaleureusement **M. Laurent NYS**, Directeur Général de DOCEXPERT, et ses collaborateurs (**M. Rudy HALIFA et M. Michel SANTOS**) pour leur soutien très concret.

Merci à au **Docteur Laurence ESTERLE**, médecin généraliste à la retraite qui bénévolement propose ses services au sein même de notre résidence de Bourg-la-Reine en assurant des permanences médicales.

Merci à l'**Association ADS** (Association Dynamique et Solidaire) qui sensibilise et mobilise des bénévoles pour dispenser du soutien scolaire à nos résidents. Merci donc à Wei-Ying et Arnaud, coordinateurs de l'action, et aux bénévoles :
Marielle AKAMATSU, Anne BILLY, Colombe DENYS, Patricia ELSEN, Laurence ESTERLE, Anne-Marie LAMBERT, Nicole NICOLAY, Danielle TESZNER, Constantin ABASSI, Patrick BENOIT, Yves CHARLES et Olivier GUEUDRE.

Nous remercions Jean-Claude DUCHANGE, Président du Club des Entrepreneurs du 92, et Nadège BONNAUD, organisatrice de la soirée, pour l'intérêt qu'ils ont montré à nos missions et pour leur bienveillance en direction de notre public.

Merci encore et encore aux comédiens amateurs de la troupe « **LES CHEMINS DE TRAVERSE** » qui viennent gracieusement jouer leur spectacle dans nos résidences et que nous avons grand plaisir à accueillir : ils s'agit de **Colette TOMICHE, Yves BEN AYOUN, Marion BEZEMER, Karine GALDRAT, Sophie GUILLAUTEAU, Tristan GRÜNBERG, Denis JARDINIER, Marie-France KANDIN, Julie LOFFI, Irène MATROT et Franck RAYNEL**.

Nous remercions aussi **Lydia BLIMOVITCH**, comédienne de la compagnie de **théâtre CINDERELLA** à Clamart, qui a accompagné et mis en valeur le travail d'écriture de quelques résidents du FJT « Le moulin de pierres » et les a coaché jusqu'à jouer sur scène leur production

V– ELEMENTS STATISTIQUES

Ces éléments concernent l'ensemble des résidents accueillis dans nos deux Résidences

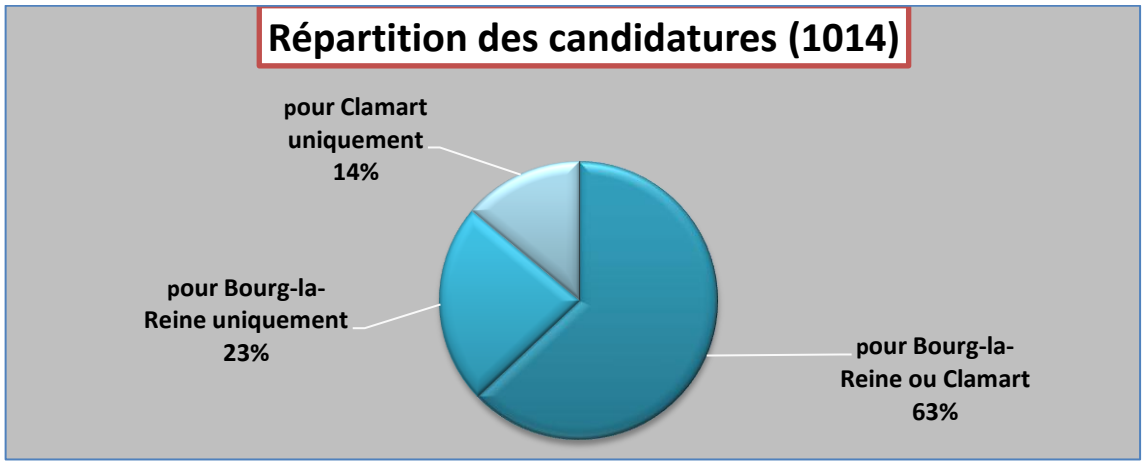

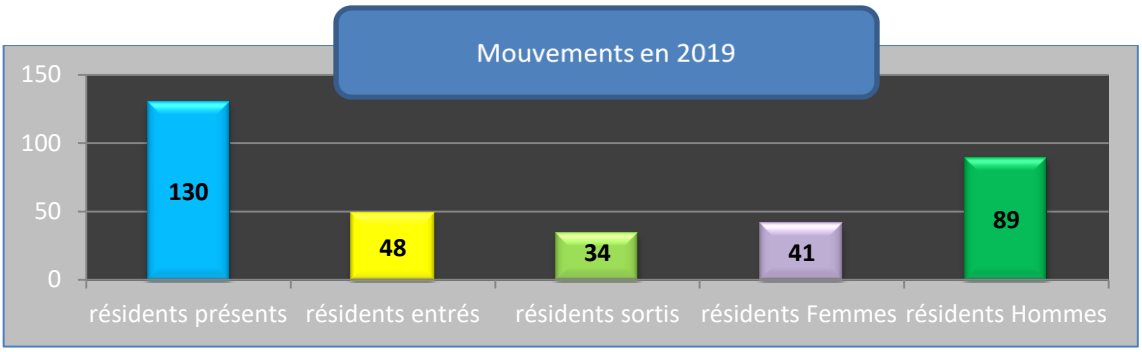

MOUVEMENTS en 2019	nombres	Bourg-la-Reine	Clamart
résidents présents	130	57	73
résidents entrés	48	24	24
résidents sortis	34	10	24
résidents Femmes	41	20	21
résidents Hommes	89	37	52

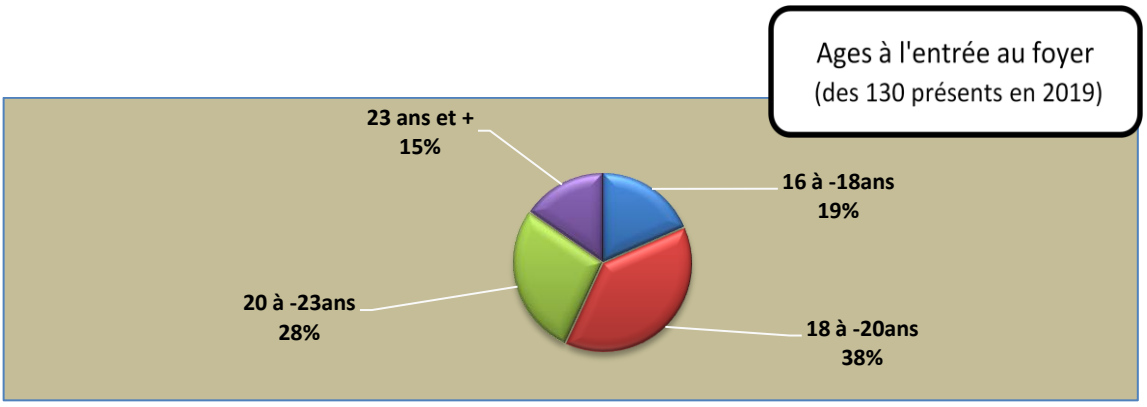

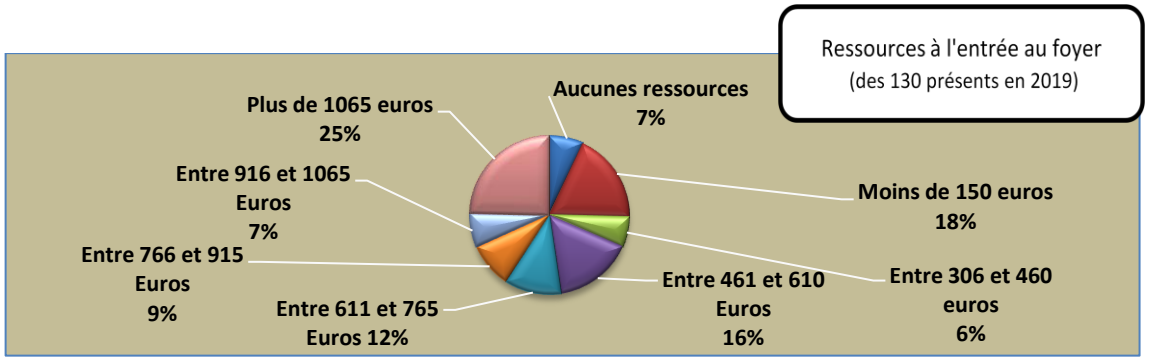
Ressources à l'entrée au foyer
(des 130 présents en 2019)
Aucunes ressources 7%
Moins de 150 euros 18%
Entre 306 et 460 euros 6%
Entre 461 et 610 Euros 16%
Entre 611 et 765 Euros 12%
Entre 766 et 915 Euros 9%
Entre 916 et 1065 Euros 7%
Plus de 1065 euros 25%

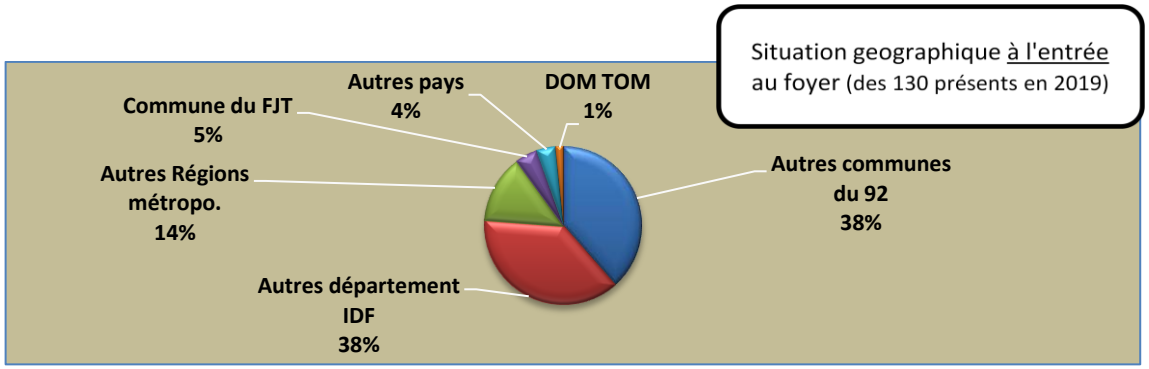
Situation geographique à l'entrée au foyer (des 130 présents en 2019)
Autres communes du 92 38%
Autres département IDF 38%
Autres Régions métropo. 14%
Commune du FJT 5%
Autres pays 4%
DOM TOM 1%

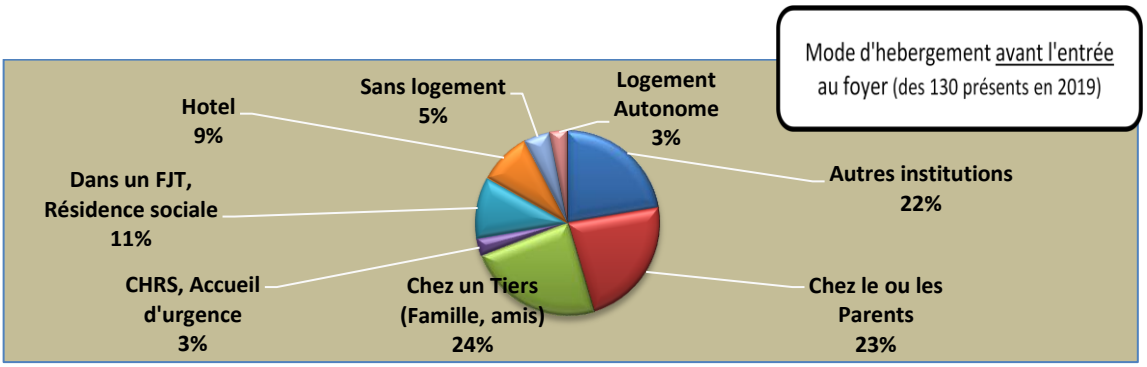
Mode d'hebergement avant l'entrée au foyer (des 130 présents en 2019)
Autres institutions 22%
Chez le ou les Parents 23%
Chez un Tiers (Famille, amis) 24%
CHRS, Accueil d'urgence 3%
Dans un FJT, Résidence sociale 11%
Hotel 9%
Sans logement 5%
Logement Autonome 3%

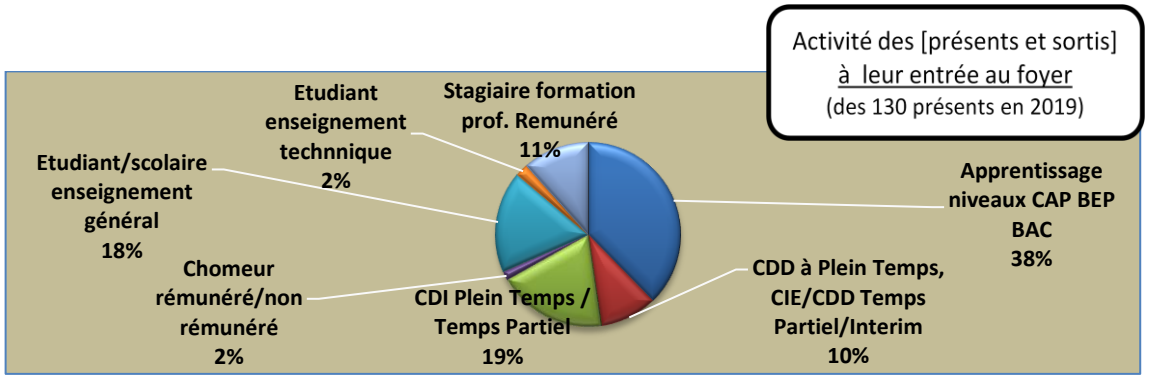
Activité des [présents et sortis] à leur entrée au foyer
(des 130 présents en 2019)
Apprentissage niveaux CAP BEP BAC 38%
CDD à Plein Temps, CIE/CDD Temps Partiel/Interim 10%
CDI Plein Temps / Temps Partiel 19%
Chomeur rémunéré/non rémunéré 2%
Etudiant/scolaire enseignement général 18%
Etudiant enseignement technnique 2%
Stagiaire formation prof. Remunéré 11%

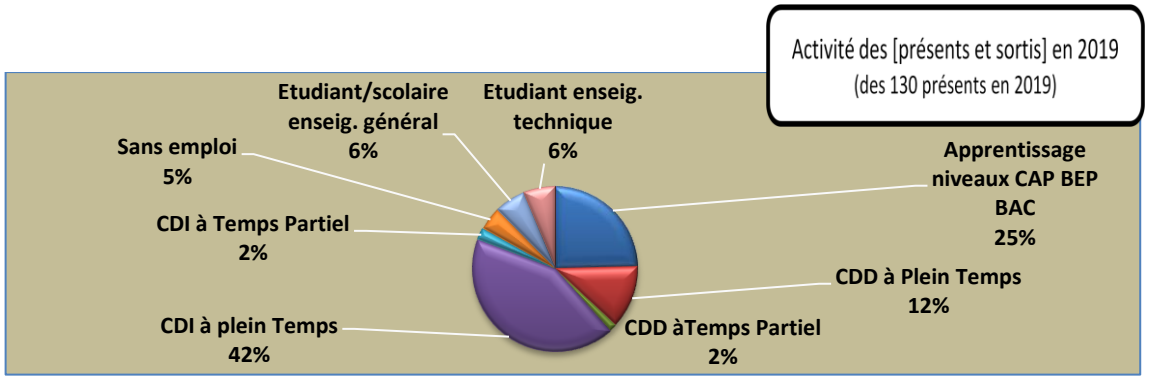
Activité des [présents et sortis] en 2019
(des 130 présents en 2019)
Apprentissage niveaux CAP BEP BAC 25%
CDD à Plein Temps 12%
CDD àTemps Partiel 2%
CDI à plein Temps 42%
CDI à Temps Partiel 2%
Sans emploi 5%
Etudiant/scolaire enseig. général 6%
Etudiant enseig. technique 6%

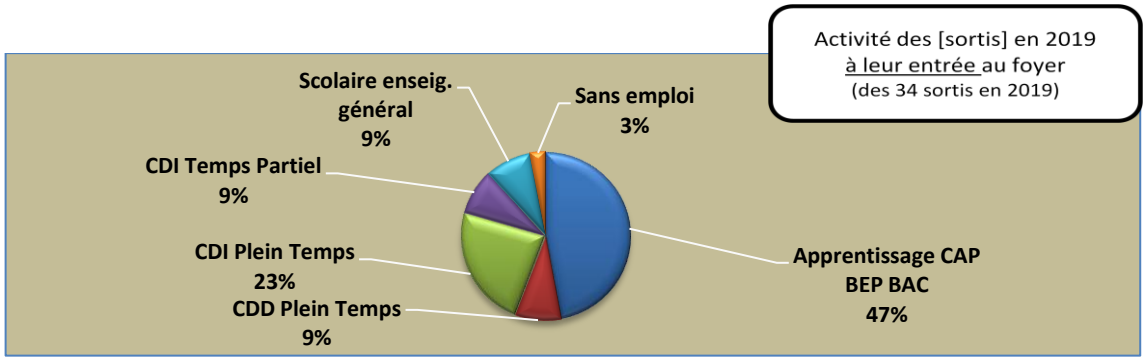
Activité des [sortis] en 2019
à leur entrée au foyer
(des 34 sortis en 2019)
Scolaire enseig. général 9%
Sans emploi 3%
CDI Temps Partiel 9%
CDI Plein Temps 23%
CDD Plein Temps 9%
Apprentissage CAP BEP BAC 47%

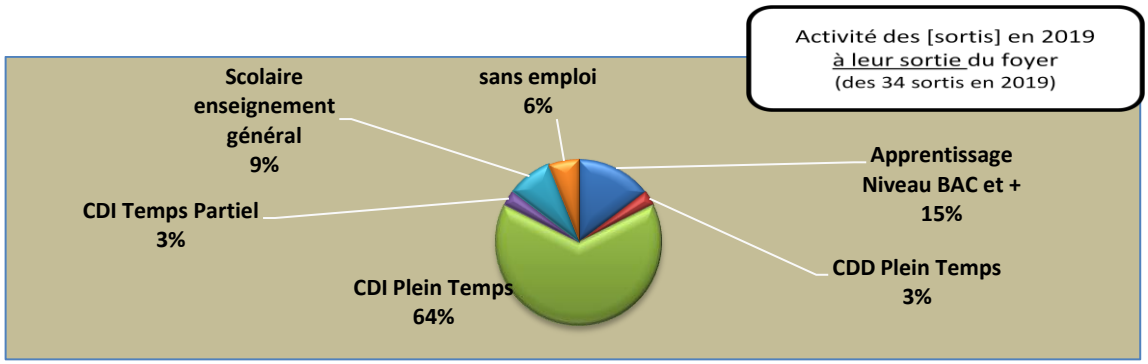
Activité des [sortis] en 2019
à leur sortie du foyer
(des 34 sortis en 2019)
Scolaire enseignement général 9%
sans emploi 6%
Apprentissage Niveau BAC et + 15%
CDI Temps Partiel 3%
CDD Plein Temps 3%
CDI Plein Temps 64%

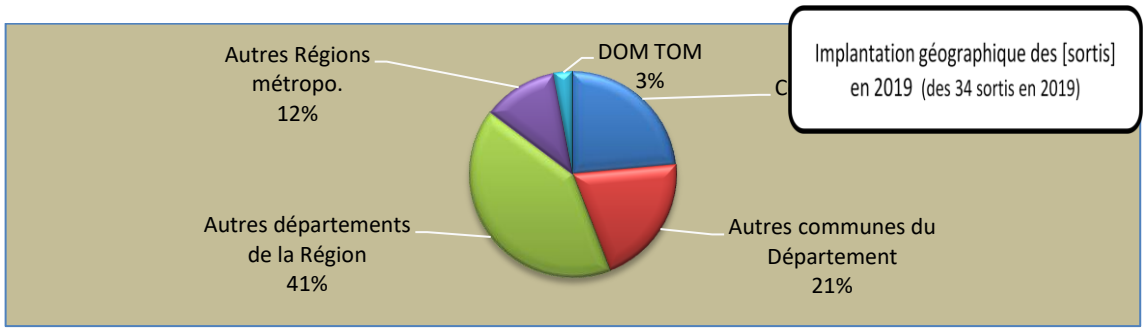
Implantation géographique des [sortis] en 2019 (des 34 sortis en 2019)
Autres Régions métropo. 12%
DOM TOM 3%
Autres départements de la Région 41%
Autres communes du Département 21%

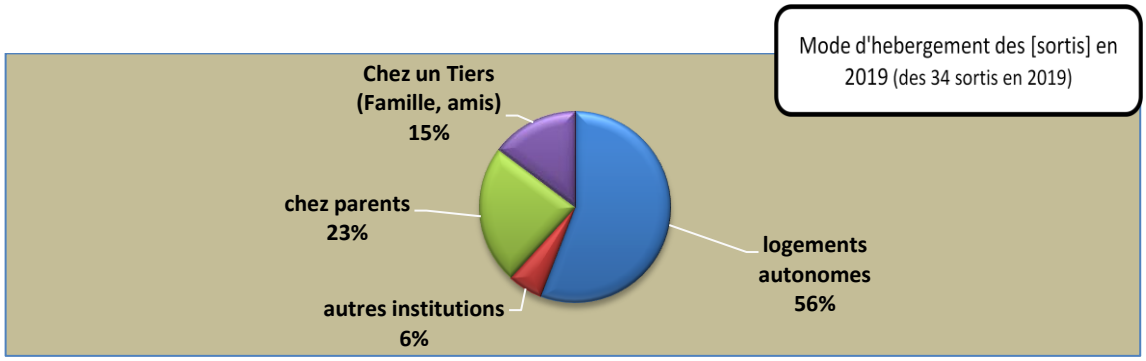
Mode d'hebergement des [sortis] en 2019 (des 34 sortis en 2019)
Chez un Tiers (Famille, amis) 15%
chez parents 23%
logements autonomes 56%
autres institutions 6%

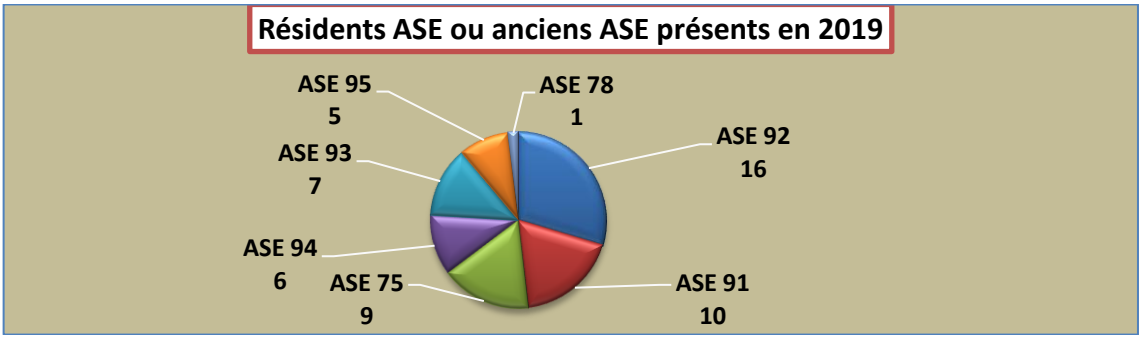
Résidents ASE ou anciens ASE présents en 2019
ASE 95 5
ASE 78 1
ASE 92 16
ASE 93 7
ASE 94 6
ASE 75 9
ASE 91 10

VI – MOMENTS DE VIE – *« NO COMMENT… »*

INFORMATIONS
URGENCE
SECOURS
Le Club Entrepreneur
TARTELETTES AU THON ET A LA TOMATE

VII - SCHEMA D'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générales des adhérents (70 adhérents)
Conseil d'administration (13 membres)
Bureau (5 membres)

Directeur
(1 etp)

FJT-RS « Jeunesse »
Bourg-la-Reine

44 lits.
5 logements en diffus

Responsable de l'activité socio-éducative et culturelle (1 etp)

1 Animateur socio-éduc (1 etp)
1 Agent d'accueil /veille (0.34 etp)
1Maître de maison (1 etp)

Secrétaire-comptable (0,70 etp)

Prestation extérieure
Agent d'entretien (0,50 etp)

FJT-RS « Le moulin de pierres »
Clamart

50 lits.
4 logements en diffus

Directrice adjointe
(1 etp)

1 Secrétaire-comptable (0.57 etp)
2 Animateurs socio-éduc. (2 etp)
1 Agent d'accueil et de veille (1 etp)

Prestation extérieure
Agent d'entretien (0,50 etp)
Agent d'accueil (0,90 etp)

Effectif Association
au 31 décembre 2019

	ETP salariés	ETP Salarié en contrat aidé	ETP prestation ext.	Totaux
FJT-Résidence Sociale « Jeunesse »	5,04	0	0,50	5,54
FJT-Résidence Sociale « Le moulin de pierres »	3,57	1	0.50 +0.90	5,97
Totaux	8,61	1	1,90	11,51

VIII - UN PEU D'HISTOIRE…

C'est au début des années 50, encore en période d'après-guerre que de nombreux acteurs sociaux publics ou privés, laïcs ou religieux, se mobilisent en faveur du logement des jeunes et contribuent à rendre ce problème visible dans l'espace public.

La Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC) réalise les premières enquêtes qui révèlent le problème des «jeunes travailleurs déplacés». L'Union Nationale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales (UNIOPSS) alerte à son tour les pouvoirs publics sur la question de l'hébergement des jeunes ouvriers. L'abbé Pierre lance son appel pour venir en aide aux sans-abri.

En 1954, le gouvernement de Pierre MENDES FRANCE, alors secrétariat d'État à la Jeunesse, prend conscience de la gravité de la situation et inscrit à son programme la création de plusieurs foyers de jeunes, notamment en région parisienne et en appel aux initiatives privées pour mener des projets de soutien aux jeunes.

« Le Moulin de pierres » à CLAMART

Pour certains, l'action est dictée par les questions liées à l'exode rural, l'explosion démographique, à la crise du logement.
En 1954, des jeunes travailleurs « squattent » un octroi abandonné, porte de Bagnolet, aidés en cela par Alain LETTY et Alain WISNER (médecin, un des fondateurs de l'ergonomie française). Tous deux «ressentent le besoin, surtout pour les jeunes de 16 à 20 ans, de foyers mieux équipés, susceptibles de les accueillir plus longtemps et dans des conditions matérielles plus favorables». Une grande campagne médiatique a été orchestrée autour de cet événement (*France Soir*, Radio Luxembourg, etc.) à la suite de laquelle l'association « **RELAIS POUR L'ACCUEIL DES JEUNES TRAVAILLEURS ISOLES** » verra le jour en 1er mars 1956. En 1957, l'association acquière grace à la généoristé publique un grand pavillon en pierres meulières datant du début du 20ème siècle, situé à Clamart. Le foyer de jeunes travailleurs « Le moulin de pierres » est ainsi né et sera longtemps dirigé par Alain LETTY.

« Le Foyer Jeunesse » à BOURG-LA-REINE

Pour d'autres, c'est la situation dégradée des jeunes en graves difficultés familiales ou sociales, des orphelins de la guerre et des pupilles de la nation qui les poussent à agir. Dans le courant de l'année 1956, que Pierre TURQUEY, juge et président du tribunal pour enfants de la région parisienne, et quelques amis se rassemblent pour "faire quelque chose pour les jeunes en difficultés", dans le contexte singulier de début d'exode rural vers Paris. De par sa profession, Pierre TURQUEY était en relation avec un éducateur, Gabriel ANDRE, qui dirigeait un foyer de jeunes à Versailles et dont il appréciait particulièrement la pédagogie.
Tous deux décident de fonder l'association « **JEUNESSE** » le 16 mars 1956. Une maison "bourgeoise" est trouvée à BOURG-LA-REINE et un appel à la générosité du public est lancé à l'occasion d'une émission de radio de Pierre BELLEMARE pour en financer l'achat. Gabriel ANDRE s'installe en janvier 1957, avec sa femme et ses enfants. Très vite, de nombreux jeunes y sont accueillis.

En septembre 2012, l'association « RELAIS POUR L'ACCUEIL DE JEUNES TRAVAILLEURS ISOLES » ferme les portes de son foyer « Le moulin de pierres » à CLAMART, pour engager une vaste opération de modernisation de son bâti (rénovation des deux premiers bâtiments, et création d'un nouveau bâtiment). Elle fait appel à EMMAÜS Habitat pour l'accompagner dans ce projet de restructuration dans le cadre juridique d'un bail emphytéotique de 55 ans. La gestion du foyer reste quant à elle confiée à l'Association.

Cette période est marquée par une forte instabilité en matière de gouvernance associative, (renouvellement partiel du conseil d'administration, changement de présidence) mais aussi en matière RH (renouvellement des salariés). A la réouverture du FJT « Le moulin de pierres » en février 2015, l'association « RELAIS…» sollicite le soutien de l'association « JEUNESSE » de Bourg-la-Reine pour relancer son activité.

Les deux associations conviennent de la création d'un groupe de travail composé d'administrateurs des deux Conseils d'Administration, chargés à la fois d'accompagner les décisions du Directeur dmais aussi de réfléchir à de nouvelles formes de travail et de mutualisation entre les deux organismes.

C'est au terme de 3 années d'une fructueuse collaboration que les deux Conseils d'Administration ont définitivement opté pour un rapprochement des deux entités juridiques pour n'en faire plus qu'une seule. Les deux associations ont ainsi ratifié un traité de fusion absorption (le **16 mai 2018**, pour l'association « RELAIS … », et le **26 mai 2018**, pour l'association « JEUNESSE ») lors de leurs Assemblées Générales Extraordinaires respectives avec un effet rétroactif au 1er janvier 2018.

IX - FICHE SIGNALETIQUE

- **Organisme gestionnaire :**…….. **Association JEUNESSE**
  Adresse : 4 rue Bobierre de Vallière
  BOURG-LA-REINE (92340)
  01 47 02 43 36
  contact@foyerjeunesse.org
  foyerjeunesse.org

- **Statuts Juridiques :** ……. Association Loi 1901
- **N° SIREN de l'association :**…… **785 310 095**
- **Date de création :** …….. 13/04/1956
- **Fusion avec association « Relais …» (Clamart) :** … 01/01/2018

- **Objet statutaire de l'association : «** *procurer de préférence à des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, un foyer où ils trouveront des conditions d'existence leur permettant de se stabiliser dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, dans un cadre éducatif et avec une pédagogie participative, et de se préparer, en toute autonomie, à une vie sociale libre ».*

  → Etablissement FJT- Résidence Sociale « **Jeunesse** »
  Adresse : 4 rue Bobierre de Vallière à BOURG-LA-REINE (92340),
  Identifiant SIRET : 785 310 095 00019
  Convention APL : 922008129753546203407

  → Le FJT – Résidence sociale « **Le moulin de pierres** »
  Adresse 41, rue du Moulin de Pierre à CLAMART (92140)
  Identifiant SIRET : 785 310 095 00027
  Convention APL : 92N2214 120564152

- **Président :** ……... Monsieur MATHIS Vincent
- **Directeur :** …… Monsieur AFQUIR Abdel

- **Conventionnement et agréments :**

  → **Convention APL ;** initiale signée le 25/04/1995
  sous le n° 921994057929731833,
  renouvelée : le 12/12/2008
  sous le n° 922008129753546203407
  → **Agrément « Ingénierie sociale, financière et technique »**
  arrêté préfectoral en date du 11 février 2016,
  → **Agrément « Intermédiation locative et gestion locative sociale**
  arrêté préfectoral en date du 11 février 2016,
  → **Agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion**
  arrêté ministériel en date du 18 octobre 2016,
  → **Autorisation préfectorale de fonctionnement au titre d'Etablissement Social et Médico-Social,** arrêté préfectoral du 19 décembre 2016.

- **Réseau de rattachement** :
  → **URHAJ** Ile de France (Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs)
  → **UNHAJ** (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes).

- **Convention Collective Nationale** des Organismes Gestionnaires des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs du 16 juillet 2003.